Ville de Liège

Gestion financière - Fiscalité

Exp.: Gestion financière - Rue Saint-Georges Hovémont 99 4000 Liège

Information taxation : 04/221 22.25
Information paiement : 04/221 22.00
Email : taxes@liege.be

2023/062

Avertissement - extrait de rôle

Article de rôle	Type de taxe	Montant à payer	Date d'envoi	Date d'échéance
2023 062 0001482	Taxe sur les logements	915,60 EUR	12-02-2024	12-04-2024
Date du visa exécutoire	Exercice d'imposition			
03-12-2023	2023			
Montant	Date de règlement			
915,60 EUR	21-10-2019			

Lieu d'imposition :	rue Herman Reuleaux 022
Redevable :	72112516328
	Prescription à la location de logements réduits et/ou meublés
	Réduit(s) 4 - Autre(s) meublé(s) 0
Fait générateur :	222,90 EUR/logement
Nombre de logement(s) :	4 / 222,90 EUR = 915,60 EUR
Taux :	
Calcul de l'imposition :	

Toute réclamation doit être introduite dans un délai d'un an à compter du troisième jour ouvrable qui suit la date d'envoi de cet avertissement-extrait de rôle, auprès du Collège communal - Conseiller fiscal - Féronstrée, 28, 4000 Liège.

A payer, pour la date d'échéance, en utilisant exclusivement les informations de paiement reprises ci-dessous.

Synthèse du règlement de taxation au verso.

Le Directeur financier f.f.,

Jean-François HUART.

Montant à payer :	915,60 EUR
Avant le :	12-04-2024
Sur le compte :	BE37 0671 6377 0549 BIC : GKCCBEBB
Avec la référence :	+++062/0112/44477+++